

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Matières résiduelles : les efforts de tous portent fruit!

Magog, le 21 mars 2013 – La MRC de Memphrémagog a dévoilé hier un bilan très positif de la gestion des matières résiduelles sur son territoire pour 2012. En effet, pour une première fois, la quantité de matières valorisées dépasse celle des matières éliminées. Cette augmentation de la quantité des matières valorisées a été rendue possible grâce à une plus grande offre de services municipaux et une participation active des citoyens.

L'élimination et la génération de matières résiduelles en décroissance

En 2012, on a pu constater une diminution de l'ordre de 17 % des matières éliminées, comparativement à 2011. En tout, 12 982 tonnes de matières résiduelles ont été éliminées en 2012, ce qui correspond au plus bas niveau jamais atteint depuis 2000, année où la MRC a réalisé son premier bilan.

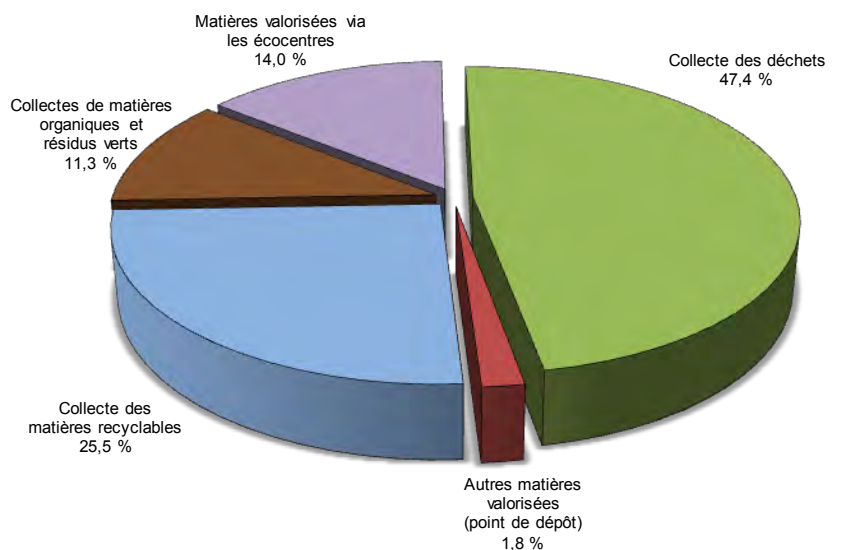
Pour l'année 2012, on note également une baisse significative de la quantité de matières gérées par les municipalités, alors que la quantité de matières prises en charge par ces dernières était en croissance depuis 2005. C'est donc dire que les citoyens génèrent moins de matières résiduelles et que les efforts de réduction à la source et de réutilisation contribuent possiblement à cette situation.

Les collectes et les écocentres, un gage de succès

La presque totalité des matières valorisées (13 644 tonnes) l'ont été par les collectes de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts ainsi que par les matières apportées aux écocentres. En effet, 51 % des matières valorisées passent par ces services municipaux.

L'implantation d'une nouvelle collecte de matières organiques sur le territoire de la Ville de Magog caractérise aussi l'année 2012. Ce type de collecte est maintenant offert dans 10 des 17 municipalités de la MRC. Entre 2011 et 2012, cela s'est concrétisé par une hausse de 35 % de la quantité de matières organiques valorisées.

Répartition des matières gérées par les municipalités en 2012



Les défis à relever pour 2013

En 2013, la MRC lancera son nouveau *Plan de gestion des matières résiduelles*. Ce dernier comprend un plan d'action ambitieux qui s'échelonne de 2013 à 2018. Une attention particulière sera portée à la valorisation des matières organiques, dont une grande partie est toujours éliminée. Le plan de gestion prévoit une prise en charge de ces matières pour l'ensemble des municipalités d'ici 2015. La valorisation du papier et du carton occupera aussi une part importante des activités de sensibilisation en 2013, puisque le gouvernement compte interdire l'élimination de ces matières d'ici la fin de l'année.

La MRC instaurera également une plus grande collaboration avec le secteur des industries, commerces et institutions ainsi que celui de la construction, rénovation et démolition. L'objectif vise à favoriser la valorisation de leurs matières résiduelles. Les nouvelles dispositions gouvernementales prévoient que la performance des municipalités devra dorénavant tenir compte des performances atteintes par ces secteurs. C'est pourquoi la MRC et les municipalités s'impliqueront davantage à ce niveau.

À partir du bilan, on constate que les citoyens utilisent de plus en plus les services offerts. Malgré cela, encore trop de matières se retrouvent à l'enfouissement. La MRC poursuivra donc ses efforts pour sensibiliser et informer la population, les industries, les commerces et les institutions sur les services disponibles sur le territoire et les comportements à privilégier en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles.

- 30 -

Source :

Louise Champoux
Conseillère en communication
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-8273, poste 239

Pour information :

Jacques Demers
Préfet
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292